



**Bill de Blasio**  
Mayor

**Human Resources  
Administration**  
Department of  
Social Services

**Steven Banks**  
Commissioner

**Department of  
Homeless Services**

## **PATHWAY HOME**

### **PROTOCOLE D'ACCORD DU CANDIDAT/DE LA CANDIDATE AU PROGRAMME**

**Nom du candidat/de la candidate au programme :** \_\_\_\_\_

Dans le cadre du programme Pathway Home, sous réserve que vous soyez éligible et emménagiez dans le logement d'un de vos proches ou amis, la ville de New York (la « Ville ») verse un loyer mensuel à la personne dont le nom figure sur le contrat de location ou qui est la principale responsable du paiement du loyer mensuel obligatoire au titre du logement (« occupant(e) principal(e) »). Le montant versé par la Ville à l'occupant(e) principal(e) est appelé « allocation mensuelle Pathway Home ».

**Si je suis éligible au programme Pathway Home, je m'engage à respecter les points suivants dans le cadre de ma participation au programme :**

1. Je comprends que la Ville estimera le montant de mon allocation mensuelle Pathway Home dans mon avis d'éligibilité. Le montant de mon allocation mensuelle Pathway Home ne sera pas modifié pendant toute la durée de ma participation au programme, soit 12 mois maximum, quelle que soit l'évolution de la composition de mon foyer.
2. Je comprends que la Ville versera l'allocation mensuelle Pathway Home directement à l'occupant(e) principal(e), chaque mois, pour une durée pouvant aller jusqu'à un an, tant que je continue à résider dans le logement.
3. J'accepte de déposer des demandes de toutes les aides auxquelles je peux prétendre. Ces aides incluent les allocations publiques et les crédits d'impôt, tels que la réduction d'impôt sur le revenu (Earned Income Tax Credit, EITC), la réduction d'impôt pour enfant (Child Tax Credit, CTC) et la réduction d'impôt pour garde d'enfant (Child Care Tax Credit, CCTC).
4. Je comprends que je recevrai les clés du logement des mains de l'occupant(e) principal(e).
5. Je comprends que je suis tenu(e) d'informer l'Administration des ressources humaines (Human Resources Administration, HRA) de la ville de New York de tout changement d'adresse.
6. Je comprends que je dois informer immédiatement la HRA si une nouvelle personne emménage dans le logement et téléphoner pour ce faire au 929 221 0043.
7. Je comprends que la Ville ne versera pas l'allocation mensuelle Pathway Home si le fait de vivre avec la famille hôte dans le logement pose des problèmes de santé, de sécurité ou de bien-être pour mon foyer.
8. Je comprends que je dois recourir à tous les services pertinents pour trouver mon propre logement permanent, y compris sans y être limité, les services de placement professionnel et de conseil financier.

9. Je comprends que si je n'emménage pas dans le logement sans motif valable, je pourrai être contraint(e) de rembourser à la Ville toute allocation mensuelle Pathway Home déjà versée par la Ville à l'occupant(e) principal(e).
10. Je coopérerai entièrement avec la Ville pour la gestion du programme Pathway Home.
11. Je comprends que le versement de l'allocation mensuelle Pathway Home prendra fin si je quitte le logement agréé de ma famille hôte.
12. Je comprends que la signature de la personne responsable du dossier ou du spécialiste du logement ci-dessous vaut validation de la clause indiquée au-dessus de sa signature uniquement.

*Signatures obligatoires*

**J'ai bien lu et compris mes obligations au titre du présent Protocole d'accord du participant au programme.**

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature du membre du foyer

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature du membre du foyer

Je confirme que tous les membres actuels du foyer ont verbalisé leur compréhension des accords figurant dans le présent document et que tous les membres du foyer ont signé et reçu une copie du présent accord.

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Responsable du dossier ou spécialiste du logement